



Changeons de **point de vue** sur l'eau !

CAPTAGES DU VERNAY (38)

Les captages, un capital à préserver pour l'avenir

La CAPI, Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère, est confrontée à la présence récurrente d'intrants d'origine agricole dans ses ressources en eau potable. Sur le bassin d'alimentation du Vernay, l'un de ses deux plus importants captages, elle a engagé avec la Chambre d'agriculture et avec l'aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse une démarche de contractualisation avec les agriculteurs, fondée sur la mise en œuvre de mesures agro-environnementales (MAE). Jean Papadopulo témoigne...



"Les agriculteurs ont de plus en plus conscience des implications environnementales de leur activité..."

Jean PAPADOPULO,

Vice-président de la CAPI,
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (38)

DES NITRATES ET DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES D'ORIGINE AGRICOLE

La contamination de nos captages d'eau potable est observée ponctuellement depuis le début des années 2000. Avec la création de la CAPI, en 2007, nous avons décidé de prendre le problème à bras le corps, en remontant à la source de ces pollutions. Tant la voie de chemin de fer que l'autoroute tout proches n'étaient pas en cause, les nitrates et pesticides présents étaient essentiellement d'origine agricole.

Près de la moitié des surfaces qui constituent l'aire d'alimentation du captage du Vernay, soit 106 hectares, sont en effet et depuis longtemps cultivés en grandes cultures. Et l'on trouve dans les eaux non seulement des produits utilisés aujourd'hui mais également des produits interdits, comme l'atrazine et le déséthyle atrazine, du fait de leur très lente infiltration dans le sol.

LA RECONQUÊTE DURABLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Nous avons privilégié des actions à la source. Car trouver des ressources de substitution ou traiter l'eau sont des processus coûteux et qui ne règlent rien. Nous voulons conserver l'ensemble de nos captages en bon état, car même si nous n'avons pas de souci de sécheresse ou de pénurie, c'est un capital pour l'avenir.

C'est pourquoi le dispositif européen des MAE (mesures agro-environnementales) nous a paru bien adapté à cette volonté.

Sur le principe, les MAE résultent d'engagements des agriculteurs - avec une contrepartie financière - à modifier leurs pratiques, par exemple en substituant du désherbage mécanique aux herbicides, en mettant en herbe des parcelles labourées ou encore en implantant des cultures pièges à nitrate dans les périodes intermédiaires où la terre n'est pas cultivée.

MAE, MAÎTRISE FONCIÈRE, AIRE DE LAVAGE...

13 agriculteurs sur 22, soit 52 % des surfaces concernées sur l'aire du Vernay, se sont déjà engagés dans la démarche, après un important travail de sensibilisation et d'accompagnement de la part de la Chambre d'agriculture. Et pour nos autres captages, nous poursuivons sans relâche les réunions d'information, les visites individuelles, les états des lieux afin de convaincre un maximum d'agriculteurs de l'intérêt pour tous d'une reconquête de la qualité de l'eau potable. Nous étudions également l'opportunité d'une maîtrise foncière (ou des usages) sur les terres agricoles concernées. Et nous avons en projet la création d'une aire de lavage des pulvérisateurs afin de récupérer et traiter les effluents.

Nous savons que, même si les agriculteurs sont globalement conscients des problèmes, rien n'est jamais définitivement acquis et qu'il faudra trouver les moyens de pérenniser les démarches engagées, au-delà des cinq ans prévus dans le dispositif MAE. C'est pourquoi nous nous investissons très fortement, à tous les niveaux.

Aire d'alimentation du captage du Vernay : **225 ha**

Surfaces cultivées : **106 ha**

Communes desservies : **Serezin de la Tour, Ruy Montceau, Agglomération Porte de l'Isère (en partie, périodes de pointes)**

Habitants : **40 000**



Ensemble, faisons de l'eau une source d'avenir.

www.lesagencesdeleau.fr